

N/REF : 27/05/2024 9H46 C:263994 I:33807
V/REF : APPEL CLIENT
V/Appel du Lundi 27/05/2024 a 9H46

DURAND YVES

**6 ALLEE DU GAILLET
38240 MEYLAN**

IMMEUBLE : LIEU D'INTERVENTION
Résidence de + de 2ans
Cf Localisation
38400 ST MARTIN D'HERES

St Martin-H, le 04 Juillet 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 6 ALLEE DU GAILLET - 38240 MEYLAN
CHEZ MONSIEUR DURAND YVES AU 06 60 37 76 91

MOTIF : INTERVENIR POUR UN REGARD BOUCHE EXTERIEUR
VOIR AVEC LE CLIENT POUR UN PASSAGE CAMERA

Donneur d'ordre : _ OCCUPANT LOGEMENT

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 27/05/2024 A 13H30
INTERVENTION DEPUIS L'EXTERIEUR DU LOGEMENT
TENTATIVE DE DEBOUCHAGE WC DE LA SALLE DE BAIN DEPUIS LE REGARD
AUCUN RESULTAT

PREVOIR UNE INTERVENTION PAR UN PLOMBIER POUR DEMONTER LE WC POUR
POUVOIR EFFECTUER LE DEBOUCHAGE
VU AVEC LA PROPRIETAIRE SUR PLACE

LE 27/05/2024 A 16H30
INTERVENTION DEPUIS L'EXTERIEUR DU LOGEMENT
DEBOUCHAGE DE LA CANALISATION WC / SALLE DE BAIN DEPUIS LE REGARD
EXTERIEUR

NOUS AVONS FACTURER LE FORFAIT D UNE HEURE POUR UN DEBOUCHAGE

OBSERVATIONS : FF LCOMPTER Email envoyé le 14/06/24 a 15H00 _ OCCUPANT LOGEMENT

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 à 10km	2	176,90	176,90
	TOTAL H.T.			176,90
	T.V.A. a 10,00%			17,69
	TOTAL T.T.C.En EURO			<u>194,59</u>

Valeur en votre règlement au 31 Aout 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN